

Toulouse, le 23 septembre 2021

**Décision prise par le Président
du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne**

Décision n° 20210923-486

Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne ;

Vu l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du SMEA₃₁ et notamment l'article 13.2 ;

Vu la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 ;

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu le Code de l'Environnement et notamment ses articles L123-1 et suivants relatif aux champs d'application et objet de l'enquête publique ;

Vu la délibération du Conseil Syndical du SMEA₃₁ portant délégations de compétences au Président et au Bureau syndical en date du 17 mai 2021 et notamment la délégation n°A3-17 ;

Considérant que les compétences assainissement collectif eaux usées ont été transférées par la commune de Trébons sur la Grasse à RESEAU₃₁ ;

Considérant la convention du 16 octobre 2016 et son avenant du 30 novembre 2020 conclus entre RESEAU₃₁ et la commune de Trébons sur la Grasse, afin d'établir un schéma directeur des eaux usées et de zonage d'assainissement de la commune ;

Considérant la procédure d'enquête publique spécifique du zonage d'assainissement des eaux usées menée par RESEAU₃₁ ;

Considérant l'avis favorable du 23 septembre 2021 de la commune de Trébons sur la Grasse relatif au projet de zonage de l'assainissement des eaux usées ;

Considérant la dispense d'évaluation environnementale de la MRAe du 06 septembre 2021, relative au zonage de l'assainissement des eaux usées de la commune de Trébons sur la Grasse;

décide

Article 1 : de valider le projet de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Trébons sur la Grasse;

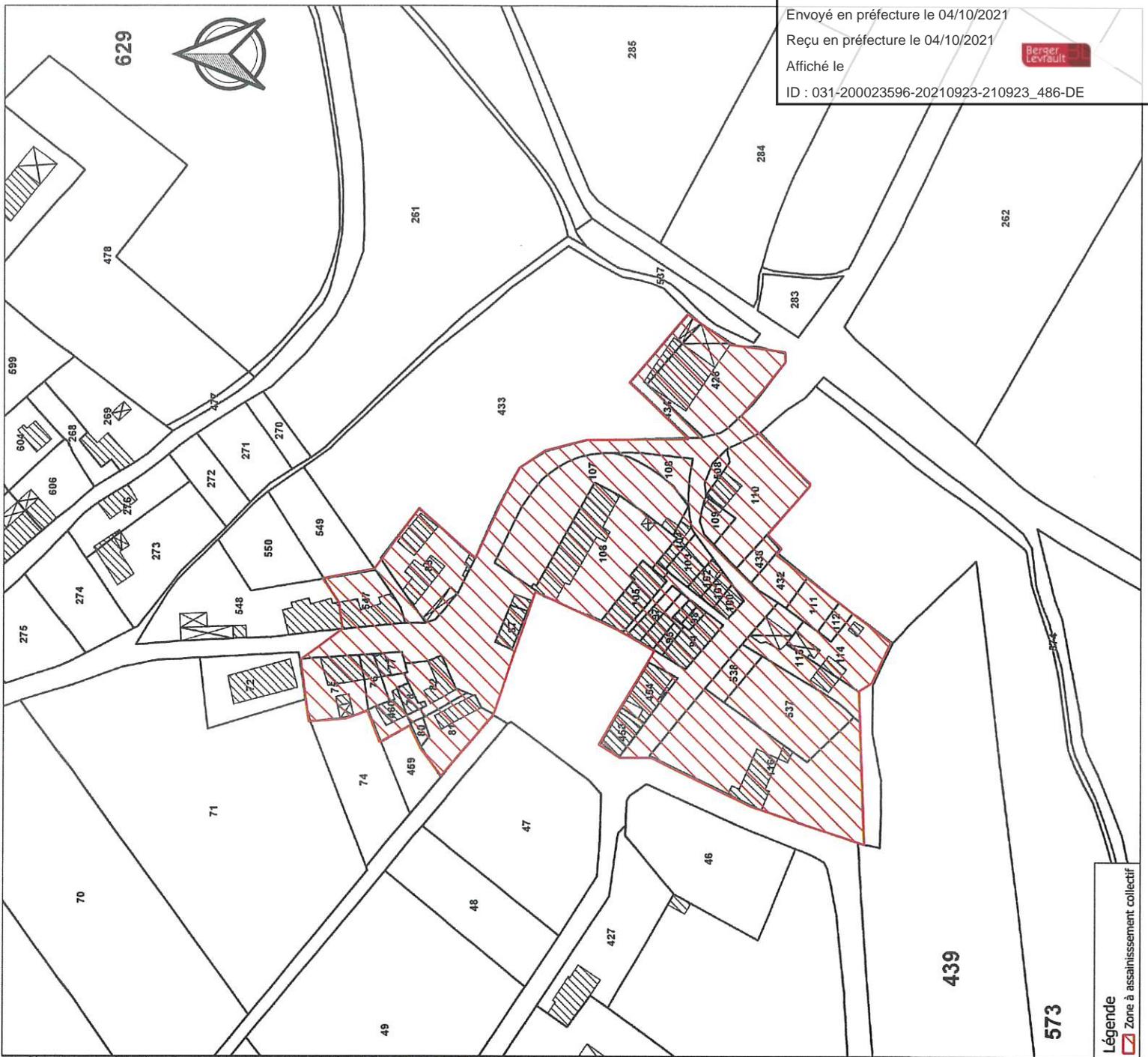
Article 2 : de soumettre ce projet de zonage d'assainissement eaux usées à enquête publique.



Gilbert HEBRARD

Vice-Président du Syndicat Mixte
de l'Eau et de l'Assainissement
de Haute-Garonne

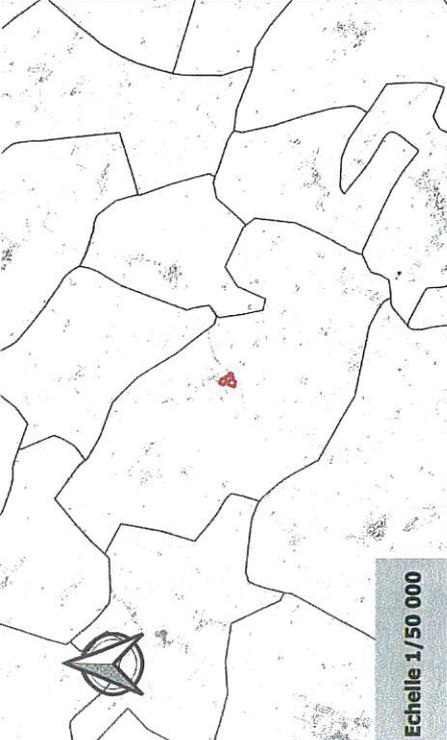
Annexe : zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Trébons sur la Grasse



Envoyé en préfecture le 04/10/2021
 Reçu en préfecture le 04/10/2021
 Affiché le
 ID : 031-200023596-20210923-210923_486-DE



Légende
 Zone à assainissement collectif



Echelle 1/50 000

Département de la Haute-Garonne

**SYNDICAT MIXTE DE L'EAU
 ET DE L'ASSAINISSEMENT
 DE LA HAUTE GARONNE**



**SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES
 COMMUNE TREBONS SUR LA GRASSE**

ETUDES

Nom du fichier
 Trebons_Assainissement
 du Parcage
 Echelle :
 1/1000

PLAN DE ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

CABINET D'ETUDES ARRAGON
 Ingénieurs-Conseils
 58, Chemin Baulifet
 31300 TOULOUSE
 Téléphone : 05-61-49-62-62
 Télécopie : 05-61-49-04-24
 E-mail : cabinet-arraagon@cabinet-arraagon.fr

CABINET D'ETUDES ARRAGON / Ref doc : 34302393-301-ETU-PC-1-002-A

Titre	Etabli par	Approuvé par	Date	Objet de la révision
A	S.CASTANHE	X.LEQUEUX	06/11/2017	Etablissement
A	C.MASSAT	X.LEQUEUX	19/02/2021	Zonage retenu (version 1.2)